

Le parc éolien en mer, un projet industriel ?

Il n'est pas possible, face à un projet de cette envergure et à son surcoût, de ne pas s'interroger sur la nécessité d'une telle réalisation et sur les répercussions sur la facture d'électricité des usagers de celui-ci.

Sa fiabilité économique repose en grande partie sur les créations d'emploi qu'il devrait générer ainsi que sur la filière industrielle créée pour de grandes entreprises françaises.

Tout d'abord, il faut souligner que l'alibi des gaz à effet de serre semble un peu sujet à caution ; la France représente 1 % des gaz à effet de serre, l'Europe 12 % et les grands pays émergents se refusent à mettre en place une politique claire dans ce domaine, notre contribution reste donc particulièrement marginale.

La politique de l'énergie en France apparaît quelque peu confuse, et j'en veux pour exemple la situation sur notre territoire.

Le projet éolien en mer est estimé à environ 2 milliards d'Euros actuels et 60 millions annuels de fonctionnement, et l'on n'est pas sûr de la progression actuelle des besoins du pays en électricité. *Il semble même que nous connaissions une baisse ces dernières années.*

Bien entendu, il faudra répercuter le coût de cette construction et du fonctionnement par un prix d'achat actuel d'environ 13 centimes du kw/h (le nucléaire s'achète autour de 0,7 centimes).

Or nous avons inauguré, en 2011, à Montoir-de-Bretagne une des 4 centrales à gaz à cycle combiné construites par GDF SUEZ, qui est aujourd'hui fermée.

Cependant cette centrale pouvait produire 435 mégawatts (soit l'équivalent non aléatoire mais régulier du parc éolien en projet) et fournir 450 000 foyers en Loire-Atlantique en raison de sa proximité du terminal méthanier.

Cette centrale qui a déjà coûté 300 millions d'Euros, pourquoi ne pas la remettre en service ?

Elle fournirait l'équivalent, sans surcoût, de la production éolienne projetée qui ne fonctionne, elle, que lorsque le vent se situe entre 10 et 90 km/h.

Si cette question n'entre pas directement dans le débat sur le projet de parc éolien de Saint-Nazaire lui-même, elle interpelle néanmoins suffisamment pour que l'on s'interroge sur le bien-fondé de l'une ou l'autre de ces réalisations ainsi que sur la politique de l'énergie dans notre pays qui est totalement et toujours répercutée sur l'utilisateur ou le contribuable.

